



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

PLASTIQUES, TRI, EXPORTATION...

DOSSIER DÉCHETS

p5 à 10

Illustration ICN d'après photos DR

1,60€



CONSOMMATION
**TRÈS À CHEVAL SUR
L'ÉTIQUETTE**
P34

ÉDITO P3 • OPINION P4
ANNONCES LÉGALES P11
EUROPE P33 • SETTIMANA CORSA P36
SORTIR P38



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



ENFANTS - PARENTS
 LA CAF VOUS INVITE
 aux 1^{ères} journées



ENFANCE

& PARENTALITÉ

18
19
JUIN

BASTIA
PLACE SAINT NICOLAS
10 H / 19 H
 ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE



Durant ces journées,
 venez vous informer auprès des partenaires
 sur les différents **modes de garde**
 et vos **droits en tant que parents**

Des **Conférences - Débats**
 et **ateliers ludiques** pour petits et grands

Découvrez l'univers **numérique** et l'exposition
 sur le **développement de l'enfant**

 **Spectacle de Magie** gratuit
 Mardi & Mercredi à 17 h 30

Programme disponible
 sur **www.caf.fr**
 et sur **Twitter** : @Caf_2b

Les partenaires



SOMMAIRE

OPINION

P4

DOSSIER DÉCHETS

P6



ANNONCES LÉGALES

P11

EUROPE **LES SURFACES DE L'AGRICULTURE BIO**

P33

SOCIÉTÉ **TRÈS À CHEVAL SUR L'ÉTIQUETTE**

P34



SETTIMANA CORSA

P36

SORTIR

P38

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/ICNActu](https://twitter.com/ICNActu)


A falata di i Diavuli Rossi

H è un picculu tarramottu chì hè accadutu dumenica scorsa in u mondu di u ballò è di u sport corsu. U GFC Aiacciu, in lotta pà u so mantenimentu in Liga 2, ùn ci l'hà fatta à salvassi, fiaschendu a so ultima partita di play-off contr'à Le Mans (furmazioni d'una divisioni infiriori, chì circava à cullà in L2). U club rossu è turchinu volta dunqua in u campionatu di Naziunali 1 (terzu nivellu in Francia), cinque anni dopu. S'ella hè ancu di più difficiuli pà i squadri corsi di pettu à quilli di u cuntinenti pà stà ind'è i prufizionali – cù mezi finanziari è infrastrutturi senza paragonu pussibili – u GFCA ùn hà micca avutu bisognu di metta in avanti ssi scusi quì pà ritruvassi induv'ellu sarà a staghjoni chì veni. Cù un eserciziu 2018-2019 assai cumplicatu, marcatu à i so principii da un cambiamentu d'intrenori, partiti impurtantissimi chì ùn sò micca stati negoziati com'ellu ci vulia, ghjucadori pà una certa parti senza vulintà o riescita è un publicu di menu in menu prisenti è putenti, l'ingredienti pariani tutti aduniti pà ghjunghjani à una fini simili. Puru, à certi mumentu nanzì à a fini di u campionatu, calchì spiranza era nata d'una sorti più bella, cù elementi abbastanza favurevuli. Ma a dinamica ghjinirali hà ripighjatu a suprana a dumincata passata, cù un scontru chì hà riassuntu, ellu solu, una staghjoni sana. Cù un bughjettu chì sarà largamenti riduttu par via di a falata in Naziunali 1 è a perdita di i mezi liati à i diritti TV, ci hà da vulè assai forza, curaghju è seriu à i dirighjenti aiaccini pà custruisca un effettivu cumpetitivu cù i scopu di ritruvà u nivellu superiori subbitu, pà ùn perda, à l'avvena, u statutu prufizionali di u club. Li tuccherà dinò à ritruvà u so publicu è fà, parchì micca, u spazza spazza à mezu à quissu quì, pà francassi, à l'avvena, d'incidenti novi chì sò accaduti dumenica scorsa in Mezavia (ghjurnalisti di u Mans scuzzulati, sustenidori visitatori assaltati...). Com'è s'è u Gazélec avia bisognu di què... Una sfida tamanta, un cantieru maiò, da fà ch'ella bullissi torna à più pudè, com'è tempi fà, a pignatta ■ Santu CASANOVA

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

R.R.

Saga

La saison dite Européennes fut courte avec des épisodes insipides, des acteurs trop nombreux. Elle s'achève avec un RN couronné avec 23,31% des voix. Une victoire qui n'est pas épique au vu des résultats définitifs car la liste Renaissance, avec 22,41% des voix peut être soulagée : Nathalie Loiseau secourue par Emmanuel Macron n'a pas été le phœnix espéré mais échappe au tas de cendres annoncé par ses adversaires.

Désormais l'intrigue se joue ailleurs, entre la déculottée infligée aux partis traditionnels et la percée des Verts.

Les premiers clament qu'on leur a volé le débat ou renvoient la faute à l'autre : la gauche moribonde n'a toujours pas de médecin pour la soigner. Et ce n'est pas sa famille disloquée de-ci, de-là ou criant à la révolution qui a pris soin d'elle. Quant à la droite, trop sûre d'elle, préférant diffuser un message brouillé, elle cherche désormais son bouc émissaire en interne pour expliquer son errance sur les chemins brumeux de certains ténèbres.

Les seconds, eux peuvent se réjouir que l'écologie devienne un vrai sujet de société. Reste une question de fond, est-ce la liste EELV que les électeurs ont choisie ou la cause écologique qui elle seule dépassait tous les clivages gauche-droite, libéraux-sociaux, tant rejetés ?

Il y aura t-il une autre saison ? Évidemment ! Son titre est déjà connu, Municipales. Les scénaristes nouveaux ou en place -peut-être depuis trop longtemps- affichent de nouveau leur humble détermination, leur compréhension et leur volonté de nous proposer un synopsis enfin à la hauteur de nos attentes.

De quoi sera-t-elle composée ? Nul ne le sait encore mais il y aura forcément des batailles sanglantes, des têtes coupées, des alliances nécessaires ou contre nature pour asseoir de nouveaux acteurs sur le trône... de maire. Reste une inconnue où cela nous conduira, vers un nouveau monde ou un peu plus vers le mur ? Diffusion printemps 2020.. ■

Dominique PIETRI

IL FALLAIT LE DIRE «Arrêtez, vous êtes en train de vous intoxiquer à force de manger du cochon : c'est que de la graisse et du sel»

a affirmé **Jeanne Mas** le 5 juin, alors qu'elle assurait sa promo dans l'émission «les Grandes

Gueules» sur RMC. Merveille de la communication radiophonique, la science vient donc de

connaître une avancée fulgurante grâce à une ex-gloire de la variété des eighties. Les purcaghji

seront sans doute aux anges d'apprendre qu'ils n'ont plus à nourrir de bêtes: il leur suffira désor-

mais d'acquérir lipides et sodium en gros pour fabriquer leur prisuttu...

Quant à savoir si la déclaration péremptoire de Mme Jeanne Mas est le fruit de l'ignorance ou de

la propagande vegan la plus farfelue, les paris restent ouverts. ■ **NU**

EN LIBERTÉ **VOX POPULI?**

26 /5/2019 «Soirée électorale» vécue à travers le prisme des chaînes TV. Dès les premières estimations, porte-cotons officiels et seconds couteaux des divers états-majors sont venus nous seriner leurs avis. Des analystes auto proclamés, grands affineurs de calendo au lait cru moulé à la louche, et œil du même nom, ont entrepris de configurer devant nous le futur hémicycle de l'Assemblée européenne. Une grande partie des candidats et leur supporters n'ont pas manqué de souligner leur satisfaction face «aux scores obtenus». La palme en l'occurrence nous semblant revenir à LREM. Le propos nous a ramenés à une blagounette que l'on se racontait au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en des temps où toute occasion de sourire était bonne à prendre. En ces temps donc, on racontait l'histoire de Marius et Olive qui s'étaient défiés en une course pédestre où ils étaient les seuls concurrents. Et le lendemain de cette épreuve, Marius, accoudé à son comptoir de prédilection annonçait : «J'ai fait second. Et ce pâtre Olive a terminé avant-dernier.» Je ne sais quel conseiller a suggéré aux macronistes de s'approprier pareille tartarinade. Peut-être ce sujet d'élite était-il alors en butte à un reflux gastro-oesophagien né d'une overdose d'aïoli. Mais aucun d'entre eux n'a réalisé qu'ils donnaient ainsi dans l'escartefiguerie débridée. Cela dit, force est de reconnaître qu'il y eut bien, à l'issue du scrutin du 26 mai, des vainqueurs. À savoir les 74 heureux élus. Les voilà détenteurs en bonne et due forme d'un CDD de 5 ans, à l'abri du besoin, de la hernie d'effort, de l'obligation de penser et du syndrome dépressif réactionnel en relation directe et exclusif avec les cadences infernales imposées par une impitoyable chiourme à des êtres enchaînés à un même banc de nage.

Le constat d'un taux d'abstention aux alentours de 50% a été un grand moment d'analyse politique. Sans pour cela parvenir à élever le débat. Tous les intervenants on vu en ce pourcentage matière à se féliciter. Mais aucun n'a jugé bon de noter que leurs scores respectifs ne représentaient [et ce pour les plus performants!], que 12% des inscrits. Ainsi rejetés par une écrasante majorité des Français, ils n'en ont pas moins stigmatisé les abstentionnistes, ces pelés, ces galeux, d'où viendraient tous nos maux. Mauvaise foi, ignorance, forfaiture éhontée? Ils ont, ce faisant, occulté un fait capital: le vote en France n'est pas un devoir. C'est un droit. Et, par définition, tout citoyen est libre d'y avoir recours selon ses besoins et son vouloir. Désabusé puis écœuré par le spectacle offert, j'avoue avoir zappé comme un malade... Avant de m'endormir. Je me suis réveillé au petit matin avec, en fond d'écran de ma quasi nuit blanche, l'image du beagle du parti animaliste et d'une meute de ses congénères accrochés aux basques de nos leaders politiques. Cauchemar ou rêve ? Le doute m'habite. Je préfère m'abstenir. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

DOSSIER

POLLUTION PLASTIQUE EN MÉDITERRANÉE

LE WWF IDENTIFIE LES GRANDS RESPONSABLES

Rendu public ce 7 juin, à la veille de la Journée mondiale de l'Océan, le dernier rapport du WWF consacré à la pollution plastique en Méditerranée dresse le tableau d'une mer qui, en dépit des cris d'alarme, des préconisations, des discours et autres déclarations d'intention des dirigeants politiques et économiques, est en passe d'être submergée par «un torrent de plastique». Il identifie aussi la responsabilité de chaque pays dans cette situation.

PRODUCTION DE PLASTIQUES



PLASTIQUE PRODUIT
37,81 Mt

USAGE DE PLASTIQUES



DÉCHETS PLASTIQUES
23,97 Mt

DÉCHETS TRAITÉS



TRAITEMENT CONTRÔLÉ
17,45 Mt

DÉCHETS NON TRAITÉS



PAS DE TRAITEMENT
6,57 Mt



PLASTIQUE EN MER
0,57 Mt

Contribution au total méditerranéen

ITA	21,1 %	16,3 %	19,7 %	7,6 %	0,04 Mt
TUR	20,9 %	15,4 %	14,1 %	19,1 %	0,11 Mt
FRA	15,1 %	18,6 %	25,2 %	1,4 %	0,01 Mt
ESP	10,4 %	9,9 %	13,2 %	1,4 %	0,01 Mt
EGY	10,2 %	12,6 %	1,1 %	43,1 %	0,25 Mt
GRE	2,5 %	3,0 %	3,9 %	0,8 %	0,01 Mt
MAR	1,9 %	2,3 %	1,2 %	5,2 %	0,01 Mt
CRO	1,4 %	1,7 %	2,1 %	0,7 %	0,01 Mt
TUN	0,8 %	1,0 %	0,9 %	1,4 %	0,01 Mt
AUTRES*	15,7 %	19,2 %	18,6 %	19,3 %	0,11 Mt

*Inclut le pourcentage total à la contribution des 13 pays méditerranéens restants

Source: Dalberg analysis, Jambeck et al (2017), Liubartseva et al (2018)

En 2016, avec une croissance annuelle de 4 %, la production méditerranéenne de plastique dans les 22 pays méditerranéens pris en compte par cette étude* atteignait presque les 38 millions de tonnes en 2016. Soit 10% du total mondial. Ce qui place la Méditerranée au 4^e rang des producteurs de produits plastiques. Ce qui revient à une moyenne de 76 kg d'objets en plastique produits, par an et par personne, soit 23 kg de plus que la moyenne mondiale. De plus, par la suite, les populations locales et les visiteurs de ces régions génèrent 24 millions de tonnes de déchets plastiques par an, parmi lesquels 42% sont enfouis, 14% sont incinérés et 16% seulement sont recyclés. Restent 24% qui, faute d'une gestion efficace, risquent fort de s'éparpiller dans la nature et la mer. Sans s'y évaporer pour autant. Ainsi, chaque année, 570 000 tonnes de ces déchets aboutissent dans la Méditerranée. Pour donner un aperçu éloquent de la situation, le rapport précise que «Cela équivaut à jeter 33800 bouteilles de plastique dans la mer chaque minute». Et, prévient le WWF «Si rien n'est fait, ce nombre continuera de croître car la production de déchets plastiques dans la région devrait quadrupler d'ici 2050».

Ce n'est certes pas la première fois que l'organisation non gouvernementale alerte sur la pollution plastique et sur ses conséquences pour les espaces naturels et la biodiversité. Cette année, cela dit, elle a décidé «d'identifier précisément la contribution de chaque pays méditerranéen à cette pollution» puis de proposer pour chacun les solutions à mettre en place au niveau national. Une initiative qui permet au passage de tordre le cou à certaines certitudes quasi-inébranlables, comme celle selon laquelle tout serait de la faute des voisins, à commencer par ceux des pays dits «émergents». Or la réalité est un peu plus complexe que ça et, indique le rapport «Si les pays étudiés ont des caractéristiques et performances hétérogènes, aucun n'est exempt de responsabilité dans la pollution plastique en Méditerranée.» Par exemple, les pays du sud de la Méditerranée, souvent montrés du doigt sur l'air de «c'est pas nous, c'est eux», recyclent effectivement moins de 10% de leurs déchets

plastiques, ce qui représente un taux de recyclage inférieur à celui de l'ensemble de la région. Et trois pays se signalent plus particulièrement pour leur mauvaise gestion des déchets : l'Egypte (42,5%), puis la Turquie (18,9%) et enfin l'Italie (7,5%) qui est également la première productrice de plastiques puisqu'elle représente à elle seule 21,1% des 37,81 millions de tonnes produites en Méditerranée. Pour autant, le titre de plus important producteur de déchets plastiques de Méditerranée va à la France, bien qu'elle ne soit que le 3^e pays (derrière l'Italie et la Turquie) pour la production de plastique : 4,5 millions de tonnes de déchets produits en 2016, soit 66,6kg par personne. Si 76% de ces déchets sont incinérés ou enfouis, seulement 22% sont recyclés, un taux plus faible que ceux de l'Italie, de l'Espagne, d'Israël ou encore de la Slovaquie «alors que la France est la plus grande puissance économique de la région». Aussi, bien que son système de collecte, jugé «performant» lui permette de limiter les rejets dans la nature la France contribuerait malgré tout, chaque année, au rejet de 80 000 tonnes de plastiques dans la nature, dont plus de 10 000 tonnes entrent en mer Méditerranée. C'est-à-dire qu'elle déverse dans les mêmes proportions que des pays tels que l'Espagne, la Grèce, le Maroc, la Croatie et la Tunisie qui présentent des taux de traitement contrôlé des déchets bien inférieurs. Des rejets qui proviennent essentiellement des activités côtières (79%), en raison notamment de l'impact des activités touristiques.

À l'échelle de la Méditerranée, le WWF «appelle les gouvernements à soutenir un accord multilatéral contraignant afin de stopper les rejets de plastiques en Méditerranée d'ici 2030» qui pourrait être négocié dans le cadre de la Convention de Barcelone, dont la prochaine assemblée se tiendra en décembre 2019. Au niveau national, l'ONG appelle le gouvernement à annoncer des mesures ambitieuses dans le cadre de la loi anti-gaspillage qui sera présentée début juillet en Conseil des ministres. ■ PMP

* Albanie; Algérie; Bosnie-Herzégovine; Chypre; Croatie; Egypte; Espagne; France; Gibraltar; Grèce; Israël; Italie; Liban; Libye; Malte; Maroc; Monaco; Monténégro; Slovaquie; Syrie; Tunisie; Turquie.

PAR BALLEES, ILS QUITTENT LA CORSE

L'été approche, avec, comme depuis 5 ans déjà, la crainte de voir déborder les poubelles et l'urgence de trier plus pour enfouir ou « exporter » moins de déchets ultimes...

Mais concrètement, ces déchets que nous avons triés, et dont bon nombre contiennent du plastique, où vont-ils ?

À quoi sont-ils destinés ?

Si, théoriquement, tout est valorisable, par recyclage ou en énergie, c'est dans la quasi-totalité des cas hors de Corse que ça se passe.

Les déchets, par balles, quittent l'île.



Pour la Haute-Corse, c'est au centre de tri d'AM Environnement à Biguglia qu'arrivent les produits issus de la collecte sélective des particuliers, les apports des professionnels, ceux des déchèteries, etc. La structure, présidée par Ange Moracchini, s'étend sur 14 hectares et emploie 105 personnes. Au plan insulaire, elle reste un des acteurs majeurs du transport et du tri des déchets. Elle n'accepte pas, en revanche les déchets dangereux qui sont dirigés vers Chimirec Corsica: installée à Follèli depuis 1998, cette plateforme assure, sur toute la Corse, la collecte des huiles usagées, des déchets dangereux [990t] et non dangereux [2038t dont 785 d'huiles usagées] et le nettoyage industriel [962t]; après le tri et le regroupement, la société organise l'envoi de ces déchets dans les centres de valorisation Chimirec ou des centres de valorisation partenaires. Actuellement, près de 84% des déchets issus du secteur industriel sont valorisés.

Alors que la Méditerranée est considérée comme une des mers les plus polluées par les plastiques, qu'une nouvelle « île » de débris de plusieurs kilomètres de long vient d'être découverte entre Corse et

Elbe, que devient le contenu de nos bacs jaunes remplis de toutes sortes d'emballages? Collectés, transportés par camions bennes, ils n'iront pas aggraver la situation. Ils sont pesés à l'arrivée, déversés sur un immense système de tables de triages, sortes de « tapis roulants » où ils sont soumis à un premier tri manuel, puis à un tri mécanique par « overband magnétique » qui isole les métaux ferreux, ensuite un criblage sépare les matières inférieures à 4 centimètres (dosettes, films plastique, petit alu), un tri optique Pellenc isole différents composants, sépare les éléments creux, type bouteilles, des éléments plats types barquette, enfin, un courant de Foucault sépare le lourd du léger. Un dernier tri manuel complète le processus à l'issue duquel les boîtes, canettes, les cartonnettes, etc., sont compressées en balles distinctes et expédiées dans différentes usines qui assureront le recyclage. Quant aux plastiques d'emballages, tous ne se recyclent pas. « Nous ne sommes malheureusement pas équipés pour traiter plus finement l'extension des consignes de tri voulues par le Syvadec [Syndicat public pour la valorisation des déchets de Corse] dans ce domaine. Nos machines

DOSSIER

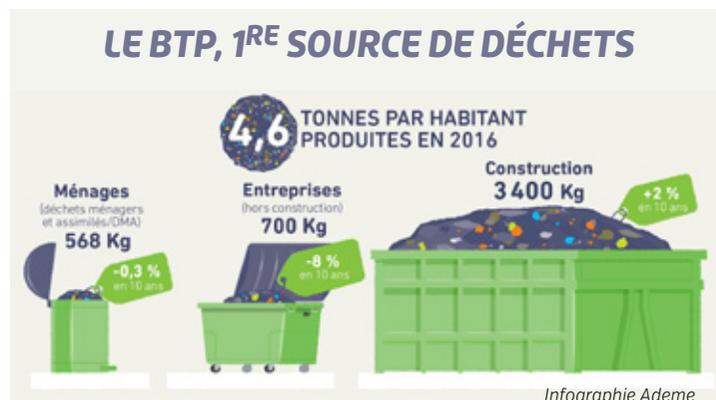


ne nous permettent pas de séparer les différents composants», remarque Pierre-Marie Dufresne. Titulaire d'une licence en Traitement et gestion des déchets et d'un master 2 Technologie du génie environnemental de l'Université Paris Diderot, il est responsable technique de l'entreprise avec François-Xavier Moracchini. «Les plastiques sont mis en balle et dirigés vers la société Paprec dans le sud de la France ou pour y être de nouveau triés, renvoyés vers la plasturgie ou valorisés énergétiquement par incinération.»

Si le plastique, parce qu'il est léger, ne représente guère plus de 11% du poids de nos poubelles dans une facturation calculée au tonnage, il constitue en revanche un volume important de débris non-bio-dégradables : il se délite en morceaux de plus en plus petits, en particules de plus en plus fines, jusqu'à la nanoparticule capable de passer la barrière de la cellule, mais ne disparaît pas. On le trouve déjà dans de nombreux organismes vivants. Ses effets sur la santé sont loin d'être connus. «D'où l'importance, ajoute Pierre-Marie Dufresne, de respecter les consignes de tri, de ne rien jeter dans la nature, de ne pas mettre le plastique dans les sacs des ordures ménagères mais également de ne pas polluer les bacs jaunes avec ces mêmes ordures. Nous avons en moyenne entre 10 et 15% de refus de tri, de flux pollués qui ne seront pas recyclables. Ces flux-là, nous les passons au broyeur pour en réduire le volume et ils vont à l'enfouissement. C'est dommage! Il faudrait, dans chaque commune, élire ou désigner «une femme ou un homme vert» qui fasse cette sensibilisation auprès des citoyens.» Pourtant, pour qu'un flux soit isolé, il faut qu'il soit contaminé par 30% d'ordures ménagères concernant les cartons et 20% pour les emballages.

Tous les plastiques recyclables sont-ils effectivement recyclés? Non, et selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) 6% seulement d'entre eux retournent à la plas-

turgie. L'ONG WWF s'inquiète d'ailleurs, dans son rapport 2019, de la quantité des plastiques produits: «Près de la moitié de l'ensemble des produits en plastique ont été créés après l'an 2000. Alors que ce problème ne date que de quelques décennies, plus de 75% de l'ensemble du plastique ayant déjà été produit est aujourd'hui un déchet» peut-on y lire. L'industrie de l'emballage est le plus important transformateur (près de 40% du total produit en 2015). Les industries de la construction et de l'automobile sont en deuxième et troisième position. L'ONG souligne également que «la fragilité économique du modèle de recyclage actuel empêche son développement. En 2016, moins de 20% des déchets plastiques ont été recyclés dans le monde. Même en Europe, un continent où les taux de recyclage sont parmi les plus élevés, le recyclage du plastique n'est pas rentable. Les coûts sont estimés à 924€ par tonne, ce qui est nettement inférieur au prix de vente moyen du plastique secondaire, 540€ par tonne.» Une prise de conscience s'amorce. Conformément aux directives européennes, en France, les textes

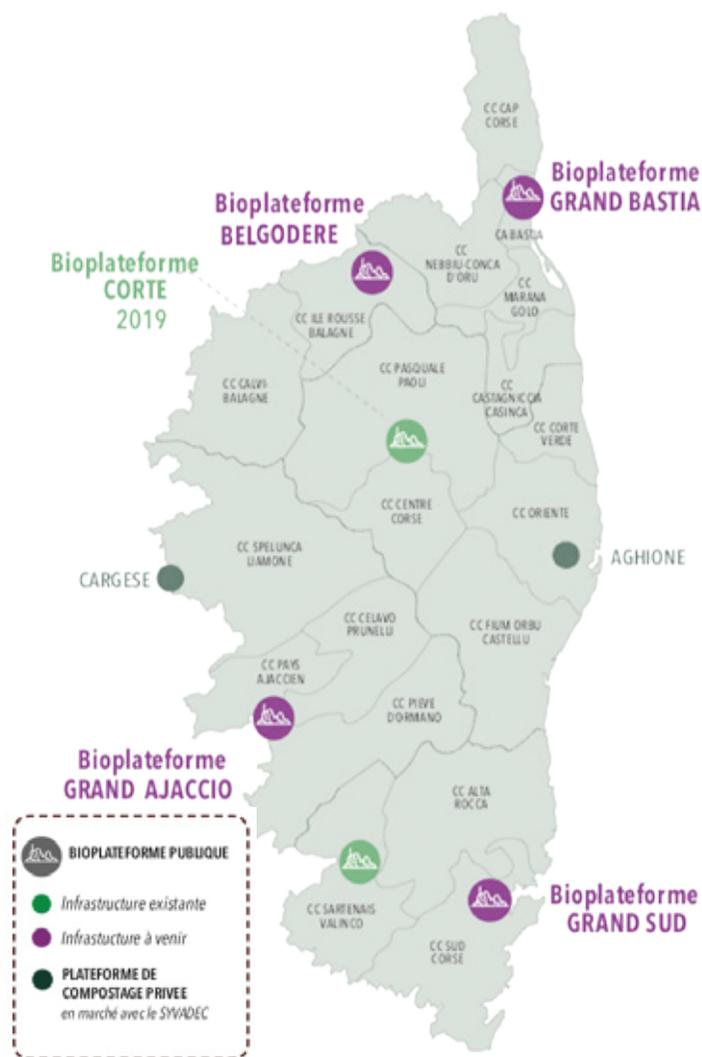


QUID DES BIODÉCHETS?

Le bilan 2018 des déchets ménagers et assimilés indique qu'en 2018 on a trié 24% de déchets en plus par rapport à 2017, dont 51% de biodéchets triés en plus. Toutefois, les caractérisations effectuées par le Syvadec ont permis de déterminer que les poubelles en Corse contenaient encore 27% de biodéchets. Soit 40 000 tonnes. Or souligne, le Syvadec, un biodéchet est un déchet « idéal » dans la mesure où il se trie facilement [restes de cuisine et d'assiette, déchets de jardin], se recycle en Corse simplement sans process industriel complexe et est directement utilisable sur place pour enrichir les sols, que ce soit à domicile avec les composteurs ou sur les bioplateformes... quand il est collecté, ce qui est encore loin d'être le cas sur toute l'île.

Mis en place en 2009, le plan compostage s'est d'abord traduit par la distribution de 25 000 composteurs [soit 1 maison sur 3 équipée, sachant que le recours à un composteur peut permettre de détourner 80 kg biodéchets par an et par habitant]. Un programme complété en 2015 par la mise à disposition de composteurs collectifs et de composteurs partagés. Restait toutefois à intensifier les efforts, notamment en direction des habitats collectifs. Les nouveaux objectifs affichés par le Syvadec portent à présent sur la distribution de 12 000 composteurs supplémentaires pour doter plus 1 d'une habitation individuelle sur 2 et, pour les immeubles et les cœurs de villages, l'installation en concertation avec les communes volontaires de 40 espaces de compostage collectifs.

Depuis juillet 2016, 9 intercommunalités ont déployé une collecte séparative des biodéchets et 4 ont pour projet de le faire en 2019. De son côté, le Syvadec a planifié la construction d'un réseau de 6 bioplateformes publiques sur toute la Corse. Ainsi, en avril dernier, a été inaugurée à Corte la 2e bioplateforme de Corse [après celle créée sur le territoire de la Communauté de communes Sartenais-Valinco]. L'opération a été soutenue par l'Ademe et l'Office de l'Environnement. Destinée à accueillir les déchets verts et biodéchets des communautés de communes du Centre Corse et de Pasquale Paoli, cette structure offre une capacité de 1 000 t/an pour les déchets verts et de 700 tonnes/an pour les biodéchets. ■



prévoient de réduire de 50% la quantité de déchets entre 2010 et 2025 et de tendre vers 100% de plastiques recyclés ou valorisés en 2025. De plus, au plus tard le 1^{er} janvier 2020, seront interdits les « gobelets, verres et assiettes jetables, les pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons en matière plastique, sauf ceux compostables en compostage domestique ». Il sera également « mis fin à l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique dans le cadre des services de restauration collective scolaire », les cotons-tiges en plastique disparaîtront et, au plus tard le 1^{er} janvier 2025, il n'y aura plus « de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique » dans les services de restauration collective des établissements scolaires et universitaires et les crèches, [Article L541-10-5 du Code de l'environnement].

Il n'en reste pas moins que des polyéthylène téréphtalate (PET), matières plastiques pétrosourcées utilisées pour produire des bouteilles de sodas, de boissons aux fruits ou d'eaux minérales, ne seront pas supprimées. Or, on en retrouve partout dans la nature ! Pourtant, broyées puis fondues elles sont transformables en fibres et peuvent servir de rembourrage ou à fabriquer des vêtements... Le polyéthylène haute densité (PE-HD), matériau opaque employé pour réaliser bidons et bouteilles de détergents, lait, produits de toilette... se recycle facilement aussi. Il trouve une nouvelle vie sous forme de tubes, de flacons non alimentaires et bacs de collecte des déchets ménagers. Pourtant, c'est sans doute ce type de déchets qui constitue pour une large part « l'île » flottant dans le canal de Corse.

François Galgani, chef de projets à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) à Bastia faisait récemment

observer (in ICN N°6755) que, si la Corse, globalement, n'est pas un gros producteur de déchets, le courant ligure qui remonte le long de ses rivages peut transporter toutes sortes de débris, portés par les fleuves italiens, venus du nord de l'Afrique, etc. Se heurtant au plateau de l'île d'Elbe, il les concentre parfois. Des pollutions très visibles mais temporaires. « En revanche, en plongée, et à des profondeurs souvent importantes, on trouve ces mêmes accumulations de bouteilles et bidons en plastiques. Faute de lumière, ils s'y dégradent plus difficilement. On ne sait pas encore quel sera leur impact sur l'environnement. »

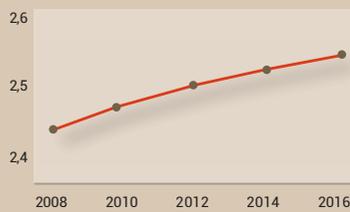
Des matériaux plastiques, il y en a également dans nos vieux meubles, dans le revêtement et le rembourrage de nos banquettes, nos matelas, etc. Au sein d'AM Environnement, ces éléments sont récupérés, déchiquetés et expédiés, en général vers des cimenteries. Quant au bois, il trouve une seconde vie en fonction de sa qualité et de la quantité des traitements qu'il a subis. Indemne de contaminations, il deviendra granulé pour le chauffage, sinon, il sera valorisé en agglomérés ou incinéré. Concernant l'électroménager, si certains appareils peuvent être comprimés (machines à laver, etc.), d'autres, comme les réfrigérateurs et les congélateurs, contenant des gaz, sont regroupés et expédiés en l'état. Le verre quitte l'île pour être fondu et moulé de nouveau, et le carton reddevra papier.

Bref, globalement, après avoir été valorisés par le tri et le conditionnement, les déchets sont vendus et quittent la Corse : « Les fermentescibles que nous recevons des professionnels et les déchets verts restent dans l'île. Nous les adressons à l'entreprise Francisci environnement. » Y aurait-il un débouché créateur d'emploi, des filières à créer ? « Ça devrait-être possible pour le bois, le verre ou le carton... » ■ Claire GIUDICI

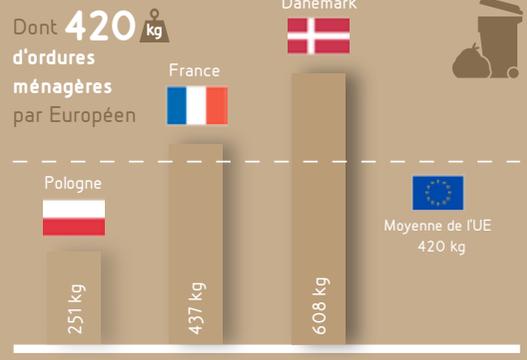
LES DÉCHETS EN EUROPE

2,54 milliards de tonnes de déchets ont été produits en 2016 par les entreprises et les ménages européens, mais seulement 48% de cet impressionnant volume de matière ont été recyclés. Si l'UE réglemente depuis 1975 la gestion des déchets, quels sont les prochains objectifs de recyclage et que prévoit-elle pour réduire la pollution liée au plastique ? Réponses ci-dessous.

2,54 de tonnes de déchets produits en 2016
milliards dans l'Union européenne

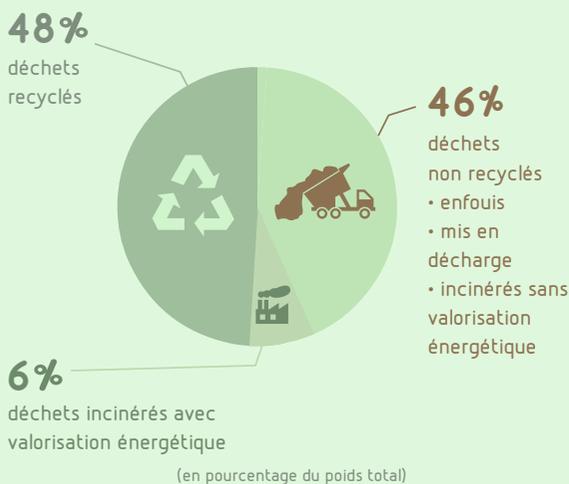


C'est le volume total de déchets produits par l'ensemble des activités économiques et les ménages dans l'UE.



La Pologne est le pays de l'UE qui produit le moins de déchets par habitant, contrairement au Danemark qui est le plus gros producteur.

Traitement des déchets dans l'UE en 2016



De nouveaux objectifs de recyclage

L'UE a commencé à réglementer la gestion des déchets en 1975. En juin 2018, l'UE a adopté de nouveaux objectifs de recyclage.

Objectif : 55% des déchets municipaux recyclés d'ici 2025
45% ont été recyclés en 2016

Objectif : 70% de recyclage des déchets d'emballage d'ici 2030

67% ont été recyclés en 2016

En particulier pour les emballages en plastique : **objectif de 55%** d'ici 2030
42% ont été recyclés en 2016

Les matières plastiques représentent



des **déchets marins**.

46 milliards de bouteilles en plastique



et

36,4 milliards de pailles



consommées **chaque année** dans l'UE.

La Commission européenne a proposé d'**interdire** l'accès au marché à certains objets à usage unique en **plastique**.



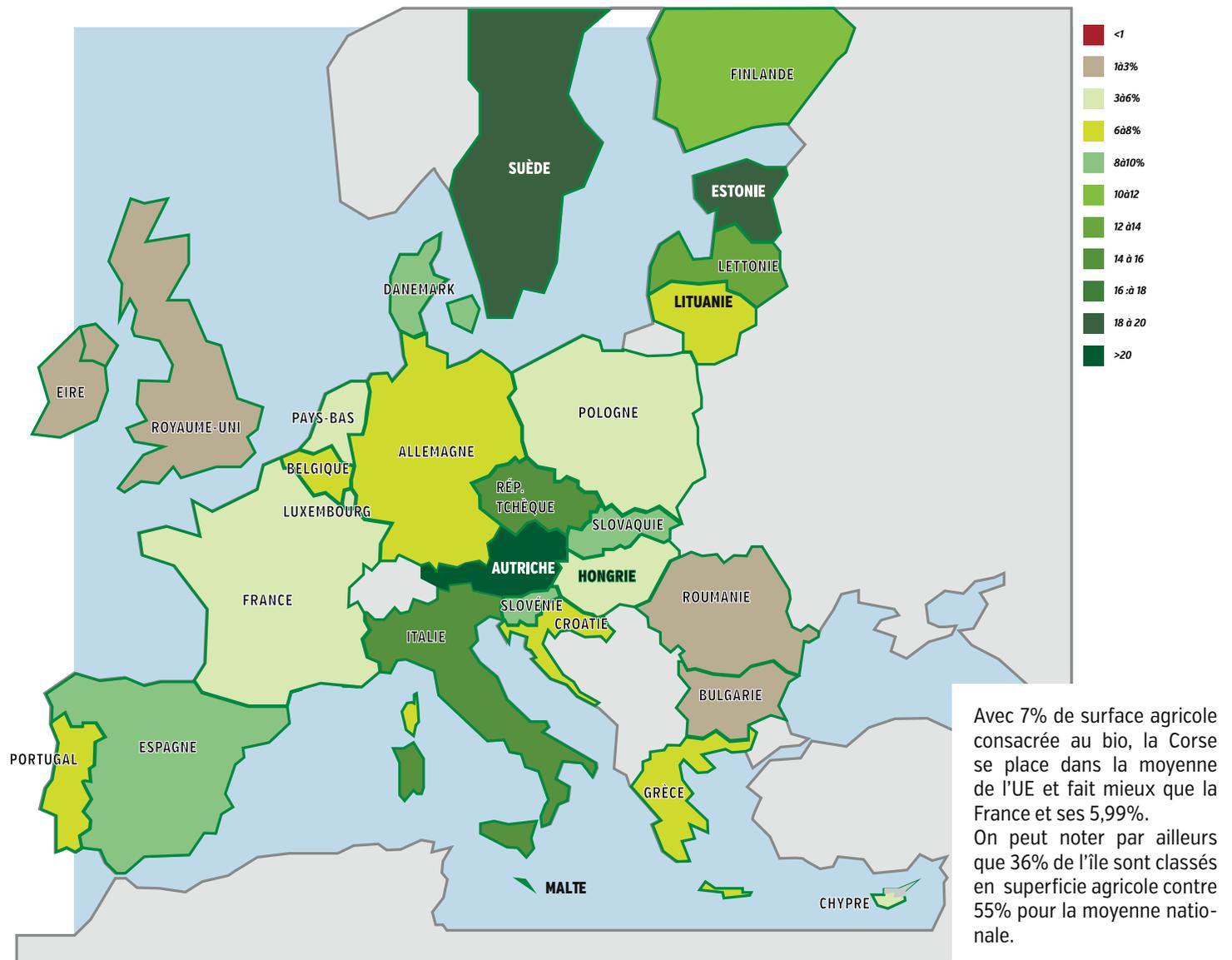
Un texte qui doit encore être adopté par le Conseil et le Parlement européen.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE OCCUPE 7% DES TERRES CULTIVÉES

Au sein de l'Union européenne, 12,5 millions d'hectares sont cultivés selon les règles et les méthodes de l'agriculture biologique.

Ce qui correspond à 7% des terres cultivées.

La France, quant à elle, possède 6% de zones de culture biologique.



En 2017, 12,5 millions d'hectares sont cultivés biologiquement ou sont en cours de conversion dans l'Union européenne, soit 7% des terres agricoles. C'est une surface qui représente deux millions et demi d'hectares de plus par rapport à 2012.

Pour Eurostat, qui reprend les critères de la réglementation européenne, l'agriculture biologique consiste de manière générale en de bonnes pratiques environnementales, un haut niveau de biodiversité, la préservation des ressources naturelles et de hauts standards de production basés sur des processus et des substances naturels.

C'est l'Autriche (23,4%) qui possède la plus forte part de terres cultivées biologiquement en 2017. Elle est suivie par l'Estonie avec 19,6% de zones de culture biologique, et par la Suède avec 19,2%.

A l'opposé, Malte fait figure de mauvais élève: seules 0,4% de ses terres agricoles sont biologiques. L'Irlande (1,7%) et la Roumanie (1,9%) suivent l'archipel maltais.

La France, quant à elle, est en-dessous de la moyenne européenne (7%) avec 6% de surfaces agricoles biologiques.

En volume, ce sont l'Espagne, l'Italie, la France et l'Allemagne qui ont le plus de terres cultivées biologiquement. Ensemble, celles-ci représentent près de 55% des surfaces biologiques. ■ Touteurope.eu

CONSOMMATION

TRÈS À CHEVAL SUR L'ÉTIQUETTE



Qui a dit que les Français lisaient de moins en moins ?

À en juger par les résultats d'une enquête et d'un sondage récents, ils consacraient au contraire un temps certain à la lecture des étiquetages, lorsqu'ils font leurs courses. En quête d'informations fiables sur les produits mais aussi du prix le plus abordable.

L'étiquetage alimentaire, c'est un peu comme les contrats... Si on souhaite éviter les déconvenues en réalisant – mais trop tard ! – qu'on a par exemple acheté du «lonzo» bio estampillé «d'Ajaccio» tranché à Brie-Comte-Robert mais dont rien ne dit où il a été confectionné à grands renforts de lactose, d'ascorbate de sodium et de nitrate de potassium, il est impératif, avant de conclure l'achat, de prendre le temps de lire toutes les mentions. À commencer par celles en petits caractères. Mais à l'heure où, selon un récent sondage Ipsos pour l'agence In-Store Media [lire par ailleurs], le consommateur français tiendrait surtout compte du facteur prix et ferait ses courses calculette en main, qui aurait encore le temps ou même l'envie de se pencher sur les mentions figurant sur les emballages ? Apparemment, bien plus de monde qu'on ne pourrait le croire, et ce quel que soit le train de vie des consommateurs. C'est en tout cas ce qu'indiquent les résultats d'une étude Opinion Way-Alkemics, *Les Français et la transparence sur les produits alimentaires*, menée en avril dernier. Alkemics, plateforme de collaboration et de partage de données produits entre marques et distributeurs, a souhaité mieux cerner «les usages, attitudes et attentes des Français en lien avec l'étiquetage alimentaire».

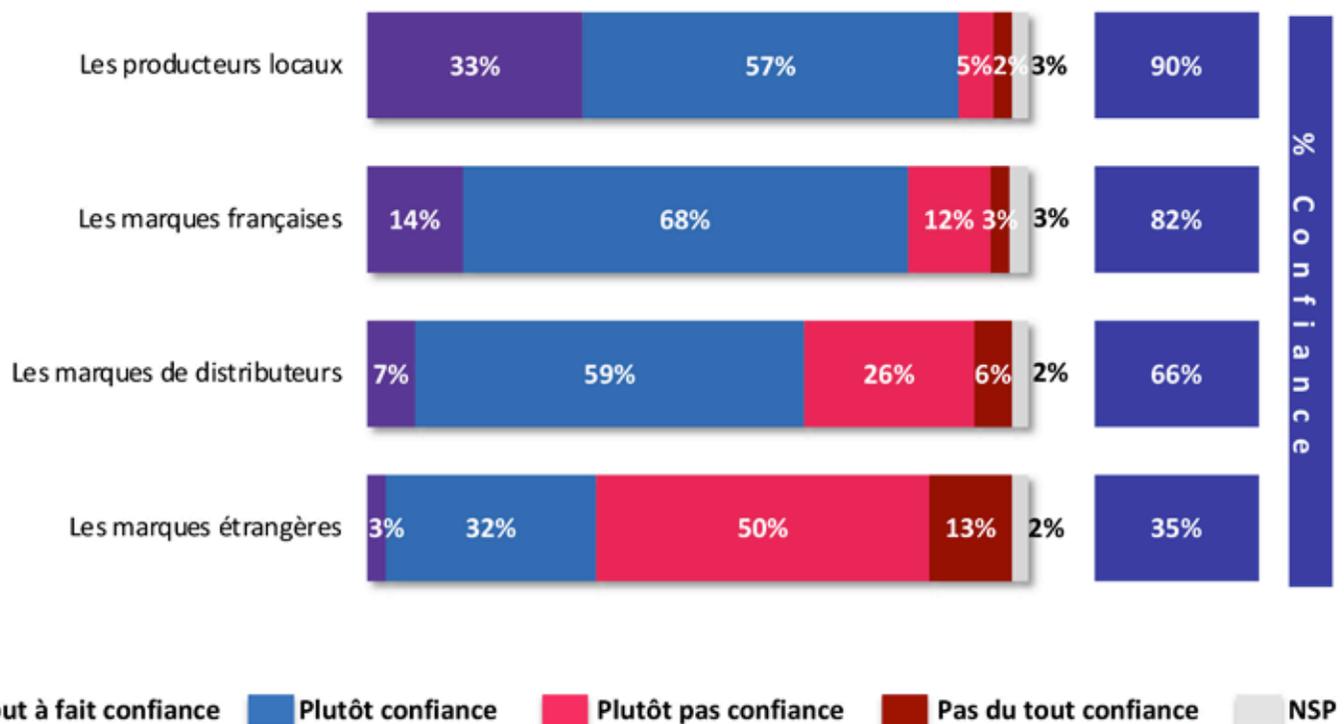
Premier enseignement de cette étude, 90% des personnes interrogées disent accorder de l'importance aux informations sur les produits alimentaires et 83% affirment faire la démarche de s'informer tandis que 15% ne le feraient pas du tout. Les principaux moyens d'information cités sont la lecture des inscriptions sur l'emballage [64%], puis l'avis d'un proche [19%] et pour 17% le recours

à des applications consommateurs – encore que 10% déclarent se montrer réellement attentifs aux scores qu'elles décernent aux produits. Toutefois, cette propension à vouloir décrypter les emballages varie selon le niveau de vie, l'âge et le sexe des consommateurs: elle est beaucoup plus fréquente au sein des foyers dont le revenu mensuel dépasse 3500€ [74%] que dans les ménages où il ne dépasse pas 1000€ [48%]; les 65 ans et plus s'affirment les plus attentifs aux inscriptions sur un emballage, puisqu'ils sont 78% contre 58% des 18-24 ans et les femmes sont 68% à déclarer consulter les inscriptions sur l'emballage, contre 61% des hommes, de plus, elles sont seulement 11% à déclarer ne pas s'informer contre 18% des hommes.

Quant à la nature des informations recherchées en priorité, près d'un consommateur sur deux se focaliserait principalement sur trois données: la composition [47%], la date limite de consommation [46%] et la provenance [45%]. Pour l'heure, le Nutri-Score, conçu dans le cadre du Programme national nutrition santé et lancé dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé en 2016 n'est cité que par 9% des personnes interrogées. Il est vrai, note l'étude qu'il est «encore très peu déployé».

Mais si 83% des consommateurs perçoivent les informations alimentaires comme utiles, la satisfaction n'est pas franchement à son comble: si 53% les trouvent fiables, les appréciations chutent lorsqu'il s'agit de les juger suffisantes [37%], transparentes [35%] et complètes [34%]. Et, là encore, les revenus entrent en ligne de compte et leur niveau semble influencer sur celui des exigences. Ainsi, alors que pour 45% des foyers dont le revenu mensuel est

FAITES-VOUS CONFIANCE OU PAS CONFIANCE À L'INFORMATION PRODUIT DIFFUSÉE PAR CHACUN DES ACTEURS SUIVANTS ?



TOUS COMPTES FAITS

S'il est une autre étiquette qui a toute l'attention du consommateur, c'est celle du prix. Le dernier «Baromètre Shopper in-Store Media», réalisé par Ipsos indique en effet que 58 % des 1 000 consommateurs interrogés en avril 2019 font leurs achats en comptant à 10 € près et, pour 14 % des sondés, le budget courses est même encadré à l'euro près. C'est particulièrement le cas dans la tranche d'âge des 18-34 ans [67 %] et pour les foyers dont le revenu annuel est inférieur à 15 000 € [76 %]. Aussi, pour 86 % des personnes interrogées, les promotions sont très recherchées et constituent un facteur déterminant de choix. Selon ce baromètre, malgré un fort souci affiché de «manger sainement» [75 %] une personne sur deux a déjà renoncé à acheter un produit jugé «sain» en raison de son prix et 40 % des consommateurs avoir des difficultés à concilier budget et alimentation saine. ■

situé sous la barre des 1000 € les informations alimentaires sont considérées comme complètes, cette appréciation chute à 33 % pour ceux qui disposent de plus de 3500 €/mois.

Le niveau de la confiance accordée aux mentions est par ailleurs «très relatif» estime Alkemics. Il apparaît en tout cas très contrasté, en fonction de leur nature. Plus de 70 % des personnes interrogées accordent par exemple confiance aux informations sur la traçabilité, la composition ou encore l'apport nutritionnel d'un produit. «Il s'agit là, souligne l'étude, d'indications factuelles inhérentes au produit ne pouvant être sujettes à interprétation.» En revanche, des allégations nutritionnelles telles que «faible teneur en graisse» ou «riche en fibres», bien qu'elles soient «encadrées juridiquement», sont souvent considérées comme relevant de l'argument marketing: 49 % seulement des consommateurs estiment pouvoir s'y fier. Même chose, et dans les memes proportions, pour les mentions relatives au respect animal.

En termes d'attentes, les consommateurs se déclareraient plus que favorables à un affichage d'informations en plus gros caractères, et ce tout particulièrement pour ce qui concerne la provenance [54 %], la composition [52 %] et la traçabilité [44 %]. A contrario, certains verraient volontiers figurer en plus petit (voire même disparaître) des indications telles que la marque [25 %] ou les allégations de type «faible teneur en graisse» [22 %] ou le Nutri-Score [22 %].

Restait à vérifier également si le défaut d'information était susceptible d'appeler une sanction de la part des consommateurs, sanc-

tion qui se traduirait notamment par un renoncement à l'achat. Il semble que ce soit le cas, pour une petite majorité des sondés. Ainsi, 54 % ont déclaré avoir déjà renoncé à acquérir un produit en raison d'un manque d'information sur sa date limite de consommation ou sa provenance tandis que 53 % disent avoir laissé un produit en rayon faute d'information sur sa composition.

Quant aux types de produits qui ont le plus souvent suscité cette réaction, les répondants citent avant toute chose les produits étrangers [56 %] puis les plats cuisinés [51 %] et les denrées «premier prix». Cette décision de ne pas acheter est cela dit nettement plus marquée dans les foyers les plus aisés: 66 % contre 38 % pour les moins aisés s'agissant d'une question de provenance; 65 % contre 45 % à propos de la date limite de consommation et 63 % contre 42 % pour la composition du produit.

Enfin, l'étude, si elle met en évidence l'intérêt d'une réforme de l'étiquetage, fait également apparaître la confiance importante accordée aux informations diffusées par les producteurs locaux [90 %] ou les marques françaises [82 %], confiance qui «s'effrite avec les marques distributeurs [66 %] et s'effondre avec les marques étrangères [35 %]. En matière alimentaire, le local fait foi». Et s'agissant des lieux de vente, le commerce physique est plébiscité: 82 % des consommateurs français font confiance aux informations-produits dans les commerces de proximité, 74 % dans les magasins bio, 73 % sur les marchés et 67 % en grande surface alimentaire [GSA]. À l'inverse, ils ne sont que 45 % à se fier aux informations émanant de sites internet. ■ AN

DEUXIÈME CAMPAGNE DE CROWDFUNDING POUR INSEME

Après le succès de la première collecte «Un mois pour un toit» qui avait permis d'acquérir un appartement à Marseille, l'association qui vient en aide aux Corses devant se déplacer sur le continent pour raison médicale réitère l'expérience et escompte cette fois investir dans un logement à Nice



Voilà 10 ans qu'Inseme accompagne sans relâche les Corses qui sont contraints de partir se faire soigner sur le continent. Une décennie durant laquelle l'association a déjà soutenu plus de 3000 familles à qui elle a reversé près de 590 000 €. Un véritable sacerdoce où elle a pu maintes fois constater que de nombreuses familles rencontrent des difficultés pour se loger près des hôpitaux de Marseille, Nice ou Paris à un coût raisonnable. Pour tenter de remédier à son niveau à ce problème, en octobre 2017 l'association lançait sa première campagne de crowdfunding sur la plateforme Move.corsica. Plus de 128 000 € avaient alors pu être récoltés en 30 jours grâce à 1739 donateurs, permettant à Inseme d'acquérir son 1er appartement à Marseille, à proximité de la Timone.

Fort de cette belle réussite, l'association se lance un nouveau challenge en organisant une deuxième édition de la Collecte «1 Mois pour 1 Toit» du 1^{er} au 30 juin. Cette fois-ci, l'objectif est d'acheter un appartement à Nice à proximité des hôpitaux Lanval et l'Archet. «Compte tenu des prix élevés du marché immobilier à Nice, nous proposons une collecte en 2 étapes: l'atteinte d'un premier objectif de 120 000 € nous permettra d'acheter un Studio avec 2 couchages. Et, si le second objectif de 180 000 € est atteint, nous pourront acheter un T2 de 4 couchages», précise-t-on du côté d'Inseme en appuyant : «Plus le montant de la collecte sera élevé plus nous aurons les moyens d'acquérir un appartement offrant plus de confort aux malades et à leur famille».

Pour participer à cette nouvelle campagne de financement, deux possibilités sont proposées aux potentiels donateurs : un don par virement bancaire peut être fait en se connectant sur le site www.move.corsica. Pour ceux qui le souhaitent, il est également possible d'adresser un chèque à l'ordre de l'association Inseme en adressant un courrier à son bureau d'Ajaccio, 6 rue San Lazaro, 20000 Ajaccio. Dans les deux cas, chaque donateur qui le souhaite verra son nom inscrit sur le «Mur des contributeurs» au sein de l'appartement et pourra bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du montant de son don. ■ Manon PERELLI

ASSEMBLÉE

L'HÉMICYCLE ADOUBE CORSICA SULIDARIA

Lors de la session de mai, les conseillers territoriaux ont adopté à l'unanimité les statuts du fonds social de solidarité. Financé par des entreprises privées, celui-ci devrait être opérationnel dès la rentrée de septembre avec, dans un premier temps, pour objectif de soutenir les déplacements des Corses qui en ont le plus besoin

Après la mise en place de plus de 200 produits de première nécessité à prix bas garantis, la crise des gilets jaunes est sur le point d'avoir un nouvel impact concret en Corse. Dans le droit fil de ce qui avait été acté lors de la dernière session de 2018, et après que le groupe de travail dédié se soit penché sur sa mise en œuvre opérationnelle durant plusieurs mois, le «fonds social de solidarité» est revenu au cœur de l'hémicycle le 24 mai dernier au travers un rapport visant à faire approuver ses statuts.

Une dernière étape nécessaire avant la mise en place de ce dispositif dont la création avait été proposée par le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, suite à la réunion qu'il avait organisé en décembre dernier entre le «Collectif contre la cherté des carburants» et les représentants des trois groupes de distribution de carburants installés sur l'île, au cours de laquelle il avait proposé à ces derniers de «contribuer à un fonds pour faciliter le déplacement des Corses qui en ont le plus besoin, à savoir ceux qui habitent loin de leur lieu de travail et les plus modestes». Après avoir obtenu un accord de principe de la part de ces sociétés, le groupe de travail constitué d'élus de l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée avait rapidement évoqué la possibilité d'élargir ce fonds à d'autres domaines dans le but de favoriser l'inclusion sociale. Ce qui l'a conduit à également auditionner les trois compagnies maritimes qui se sont «engagées à leur manière et à leur niveau à apporter leur contribution». «Nous avons avancé assez vite car il y a une situation sociale que l'on peut qualifier d'urgente, et nous avons décidé de nous mettre en ordre de bataille pour pouvoir fonctionner à partir de la rentrée prochaine», indique Jean-Guy Talamoni, en soulignant qu'après huit réunions dudit groupe de travail, est ressortie la nécessité de faire de ce fonds un «projet de mécénat collectif au nom de la responsabilité sociétale de toutes les entreprises et de toutes les personnes qui participent à l'économie corse et qui souhaitent s'investir, chacune à leur niveau, en faveur d'une société équitable» et que, du point de vue juridique, il a ainsi été décidé «qu'un fonds de dotation était la forme adéquate». En effet, dans les grands traits, ce fonds baptisé «Corsica Sulidaria» sera impulsé par la Collectivité de Corse, mais fonctionnera exclusivement avec de l'argent privé, dont le capital de départ initial est fixé à 15 000 euros. Une somme qui pourra rapidement être abondée de plusieurs centaines milliers d'euros, grâce à des promesses des entreprises qui se sont déjà engagées. Enfin, il est précisé que, dès sa mise en place, «le fonds de dotation pourra créer ou accompagner les actions et les projets visant à faire reculer la pauvreté et les inégalités dans différents domaines : mobilité, alimentation, santé, logement, handicap, lutte contre les discriminations, formation et insertion professionnelle, jeunesse», et «pourra également créer ou accompagner les actions et les projets visant à assurer l'équilibre territorial, le lien intergénérationnel, la cohésion sociale, l'entraide et la solidarité». Le rapport a été adopté à l'unanimité par les conseillers territoriaux. ■ Manon PERELLI

ASSEMBLÉE

LA TENSION ENTRE EXÉCUTIF ET ETAT AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS

Lors de la session de mai, les rapports qui se font de plus en plus houleux entre la majorité territoriale et la préfète de Corse ont fait l'objet de deux questions orales qui ont permis à Gilles Simeoni de marquer sa position. Dans le même temps, les groupes de droite ont dénoncé un « processus de diversion et de radicalisation » de la part de l'Exécutif

La cellule orageuse qui s'est installée depuis plusieurs semaines entre la majorité territoriale et la préfète de Corse, Josiane Chevalier, ne semble pas prête de se dissiper. Au point que ces relations tendues ont été au cœur de la séance de questions orales de la session de l'Assemblée de Corse du 24 mai dernier. C'est Hyacinthe Vanni, le président du groupe Femu a Corsica, qui a ouvert les hostilités, en demandant au président de l'Exécutif de faire un point d'information suite aux référés en suspension et annulation déposés par la préfète le 15 mai dernier à l'encontre la Délégation de service public [DSP] relative au réseau très haut débit de la Corse. Affirmant que la Collectivité de Corse [CdC] se rendra « avec sérénité » devant la juridiction administrative, Gilles Simeoni a profité de sa prise de parole pour faire une mise au point cinglante sur le processus : « La chronologie et le contenu de ce dossier démontrent que ce recours est dicté non pas par des considérations juridiques, mais par une volonté politique. Celle de détruire un dossier stratégique dont l'État a pourtant validé à chaque étape le contenu et les contours », a-t-il fustigé en dénonçant un « recours scandaleux ». « Le grief principal au soutien de la requête repose sur le fait qu'il y aurait eu discrimination parce que dans un avis de comité technique il est dit « que le président du Conseil Exécutif souhaite savoir l'impact de la DSP sur l'emploi qu'il soit direct ou indirect » et qu'il souhaite que « la dimension d'emploi local soit intégrée dans le cahier des charges de la DSP, dans le strict respect de la réglementation ». Le recours considère que ces formulations sont significatives d'une volonté de favoritisme régional », a-t-il indiqué en arguant : « Comme tout responsable politique digne de ce nom, j'ai cherché, dans le respect du droit actuel, à faire que les 275 millions d'euros d'investissement aient des conséquences directes et indirectes sur l'emploi local. Tous les présidents de région de droit commun de France le font et on vient demander l'annulation de la DSP, avec en arrière plan le fait que, pour des raisons politiques, nous voulons aller plus loin sur le chemin de l'emploi local ». Dans le droit fil de sa pensée, tout en dénonçant « un assassinat politique, économique et social », le président de l'Exécutif a affirmé que cette décision « est révélatrice d'une volonté de déclarer la guerre au Conseil Exécutif et à la majorité territoriale, et est significative d'une volonté de porter un coup bas à la Corse toute entière, à son économie et à son développement économique et social ». Quelques instants plus tard, Michel Giraschi de Corsica Libera a enfoncé le clou. Considérant que depuis l'arrivée

de la préfète de Corse, il y a un an, « l'action de l'Etat ne s'est faite que de plus en plus claire : faire feu de tout bois, contre les intérêts de la Corse et des Corses, contre nos spécificités et nos prérogatives [...] », le conseiller territorial a lancé : « Face à cette offensive généralisée, êtes-vous d'accord pour réaffirmer que nous sommes la représentation légitime du peuple corse ? Nos délibérations sont l'expression du fonctionnement démocratique des institutions de la Corse. Nous n'accepterons pas qu'elles soient foulées au pied par des fonctionnaires zélés en mission de déstabilisation de la paix en Corse ».

Faisant part de son « inquiétude extrême », Gilles Simeoni a en effet regretté un « changement d'attitude de l'Etat ». « Il y avait jusqu'aujourd'hui simplement un déni de démocratie, le refus de prendre en compte ce que nous sommes, ce que nous représentons et ce que le suffrage universel nous a demandé de mettre en œuvre. Désormais, nous sommes dans une phase de croisade qui vise à combattre, empêcher l'action des institutions de la Corse et de ceux qui ont été désignés par le suffrage universel pour la mettre en œuvre », a-t-il cinglé tout en reprenant, « D'autre part, il y a une tentation d'exacerber et même de créer des tensions au sein de la société corse. Essayer d'opposer les maires et la CdC, les nationalistes entre eux, les nationalistes et ceux qui ne le sont pas, ou encore les exploitants d'AOT au Conseil Exécutif, c'est jouer les apprentis sorciers. On est en train de construire une situation explosive et dangereuse qui risque d'échapper à tout contrôle. Je vous dis solennellement que nous devons refuser cet engrenage. Il ne peut y avoir d'autre réponse de notre part que celle de la démocratie ».

Alertés par ce regain de tension entre la majorité et l'État, les conseillers territoriaux de Per l'Avvene et de la Corse dans la République en ont profité pour organiser une conférence de presse commune afin d'exprimer « leur inquiétude sur la dégradation des relations entre l'Etat et la CdC ». Accusant la majorité de faire « diversion » pour éviter de parler de son bilan, les deux groupes de droite ont ainsi tenus « à dénoncer le processus de radicalisation de la majorité territoriale consistant à désinformer l'opinion sur des sujets cruciaux ». « Le but étant de désigner l'Etat comme responsable de ces situations d'échec et de dégrader davantage encore nos relations institutionnelles », ont-ils averti en appelant à « mettre un terme à l'orchestration de la dégradation des relations entre la CdC et l'Etat pour parvenir à un partenariat fertile dans l'intérêt de tous » ■

Manon PERELLI

La sélection de la rédaction

Médiévales de Levie et de l'Alta Rocca

Jusqu'alors programmé au tout début du mois de septembre, cet événement prend désormais quelques jours d'avance sur l'arrivée de l'été. Un changement de dates que les organisateurs ont décidé, en accord avec tous les acteurs du territoire, afin de répondre à plusieurs objectifs. D'une part éviter le télescopage de la manifestation avec d'autres qui, de longue date, se tiennent traditionnellement à la fin de l'été – comme par exemple A Santa di U Niolu – et ainsi la doter de son propre créneau annuel, juste avant la saison estivale. D'autre part, cette modification du calendrier permet de mieux associer la communauté éducative et les élèves des écoles de l'Alta Rocca et du Collège de Levie à la préparation et au déroulement de la fête, avec la mise en place en amont d'ateliers divers, dans le cadre, notamment, du Contrat éducatif local. Cette IX^e édition bénéficie également d'un partenariat renforcé avec l'Université de Corse et le service patrimoine de la Collectivité de Corse. Elle reste cela dit fidèle à une formule qui, depuis 2011, attire quelque 10 000 visiteurs à Levie, en mêlant judicieusement pédagogie et divertissement. Spectacles, ateliers, conférences, expositions (sur les chapelles à fresques, les casteddi des seigneurs Cinarchesi, les figures historique du Moyen Âge...), démonstrations (calligraphie, forge, fauconnerie, archerie, danses, jeux...) permettent de découvrir la période médiévale en Corse et son patrimoine (églises romanes, ruines de casteddi) sous un angle ludique.

Les 7 (19h-23h), 8 (9h30-minuit) et 9 juin (10h-19h). Levie. [📍: fr-fr.facebook.com/medievalesdelevie/](https://fr-fr.facebook.com/medievalesdelevie/)



Rendez-vous aux jardins

Invitation à découvrir toute la diversité des parcs et jardins publics ou privés (dont certains ouvrent exceptionnellement à cette occasion), les Rendez-vous aux jardins sont organisés par le ministère de la Culture depuis 2003. Le thème retenu pour cette XVII^e édition est celui des animaux au jardin, qui propose d'approfondir la question des rapports que l'homme entretient avec son environnement et avec la biodiversité.

Il sera par exemple décliné à Ajaccio où, pour la circonstance, les grilles de la préfecture de Corse s'ouvriront pour le grand public: édifié sur un terrain connu autrefois sous le nom de «jardin Negroni», le Palais Lantivy offre en effet, en plein centre-ville ajaccien, un jardin historique et patrimonial de 4700m² auquel la population locale comme les touristes n'ont que peu d'occasions d'accéder, et qui fait aujourd'hui l'objet d'une étude de diagnostic et de valorisation. Par ailleurs, des ruches ont été installées sur le toit du bâtiment.

À Saleccia, sans mettre pour autant de côté le sujet de la biodiversité, on s'intéressera également aux rapports entre la nature et l'art: depuis plusieurs années, l'organisation de la manifestation est assurée par l'association Arterra, fondée en 2012, qui œuvre au développement et à la diffusion de pratiques artistiques innovantes contemporaines dans les paysages corses. Deux œuvres sont présentées en plein air, sur le sentier sauvage du parc: *Le jardin des sept erreurs*, un parcours d'expériences décliné en 7 stations, conçu par le collectif L140 et *Migrations*, de Mattea Peraldi, étudiante en deuxième année de licence Arts Plastiques à l'Université de Corse. La programmation comprend des projections [*Senza focu né fiamme*, documentaire de Jean Froment qui suit la création et l'installation de l'œuvre de Laetitia Carlotti, *I fulminanti*, sur la Zone d'appui à la lutte contre l'incendie de Poghju di Venacu en centre Corse; *The last season*, documentaire de Sara Dosa, qui retrace une campagne de chasse au champignon rare dans l'Oregon qui mobilise régulièrement plus de 200 travailleurs saisonniers] suivies de débats; des causeries; une conférence illustrée [*Les Arcadies altérées*, par Matthieu Duperrex], une lecture-performance [*Aujourd'hui Eurydice*, de et par Claire Dutrait], et une sieste musicale proposée proposée par la chanteuse Barbara Carlotti.

Le 7 juin, de 10h à 12h et de 14h à 16h. Palais Lantivy, Ajaccio. [📍 openagenda.com/rdvj-2019-corse](https://openagenda.com/rdvj-2019-corse)

Du 9 au 10 juin. Parc de Saleccia, L'Île-Rousse. [📞 06 23 19 42 49 & www.arterra.corsica](https://www.arterra.corsica)



Racines de ciel

Depuis leur création, en 2009 à Ajaccio, par Mychèle Leca, ces rencontres littéraires offrent un espace de dialogue aux différents acteurs du monde du livre (de l'auteur au lecteur en passant par l'illustrateur, l'éditeur, ou encore le libraire et le bibliothécaire) issus de toutes les rives de la Méditerranée. Au fil des rencontres, la manifestation a favorisé l'émergence informelle d'un réseau de réflexion. Pour sa XI^e édition, Racines de ciel accueille des auteurs représentant l'Albanie, l'Algérie, l'Égypte, l'Espagne, la France, le Maroc et la Syrie. Ensemble, ils débattront autour de la question: «Y a-t-il encore une Méditerranée heureuse?». Entrée libre.

Du 14 au 16 juin. Palais Fesch/Musée des Beaux-arts, Ajaccio. [📍 www.ajaccio-tourisme.com](https://www.ajaccio-tourisme.com)





VOTRE RÊVE ACCESSIBLE

**CONFIGUREZ
VOTRE PISCINE
EN LIGNE**

www.corsepiscine.com
06 43 73 07 40



POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES, ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

CORSE REGIPUB SAS M. STÉPHANE BRUNEL

TÉL. 0612 03 52 77

mail: brunel.stephane@yahoo.fr



TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable. Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine... 

Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

idealfrais-corse@wanadoo.fr - Fax : 04 95 10 04 33

Immeuble Pozzo di Borgo
Entrée A Chemin de Loretto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44



AOP

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com

